

**Allocution de Jean PICART, Maire d'ETAIN
lors du départ du Lieutenant Jean-Pierre KRIEGEL,
Commandant de la Communauté de Brigades
le 30 juin 2016**

Cher Jean-Pierre,

Depuis ta nomination à Etain voici près de quatre ans, j'ai découvert un militaire consciencieux dans sa fonction de commandant de la COB. Ta rigueur et ton efficacité sont des qualités essentielles remarquées et appréciées dans le rôle difficile de la gendarmerie.

Après quelques semaines de coopération entre le commandant de Brigades et le Maire, nous nous sommes découverts. Des liens cordiaux, puis amicaux se sont noués entre nous.

Nous n'oublierons pas que tu as contribué à mettre en place avec nous le dispositif de vigilance citoyenne.

Nous regrettons ton départ. Mais ta force de travail et tes capacités intellectuelles, tes valeurs humaines, tes résultats, t'amènent à une nouvelle et belle affectation en tant que professeur à l'école de gendarmerie de Dijon.

Jean-Pierre, au nom du Conseil Municipal, je te souhaite une bonne adaptation et réussite dans tes nouvelles fonctions.

Nous avons travaillé en bonne entente avec, dès tes premiers jours à Etain, des propositions d'agrandissement des locaux inaugurés en novembre dernier. Tes propositions d'amélioration ont été progressivement effectuées en régie par le service technique : 3 bureaux l'an dernier, 2 bureaux cette année ainsi que le couloir, sans augmentation du bail de location. Je saisis cette cérémonie pour remercier à nouveau nos agents pour l'excellent travail effectué, à une époque où il est de mauvais ton de décrier le travail de la fonction publique territoriale.

Durant cet été, les fenêtres de la salle de réunion seront changées. Les portes de garage datant des années 60 seront changées également. De même, la cour sera rénovée avec pose d'un nouvel enrobé.

Puisque nous sommes ensemble réunis autour de notre ami Jean-Pierre, je reparlerai simplement sans insister, ma détermination à soutenir le rôle de la gendarmerie et ses effectifs, 23 gendarmes dans la COB.

Les gendarmes font bien leur travail, on ne le répétera jamais assez aux citoyens. Une fois les plaintes élucidées, reste la question de la justice et de ses lenteurs faute de moyens humains insuffisants.

Je vous donne en primeur la question d'actualité que je présente au Conseil Départemental du 7 juillet 2016 relative à la nomination d'un substitut au tribunal de Verdun.

Avant 2012, les suppressions d'emplois étaient organisées au nom de la RGPP. Aujourd'hui, le nom a changé mais le résultat est le même. Au tribunal de Verdun. Nous devrions être dotés de quatre substituts. Or le quatrième poste est vacant depuis deux ans. Ce quatrième substitut manquant est chargé des mineurs pour tout le département de la Meuse. C'est un poste essentiel qu'il conviendrait de couvrir dans les meilleurs délais. Or les décisions de justice traînent faute de personnel suffisant.

Il conviendrait de même, toujours à Verdun, de renforcer l'effectif des juges d'application des peines qui ne sont que deux.

C'est pourquoi, j'émet le vœu que notre assemblée départementale s'adresse énergiquement au Président de la République et au premier ministre afin de procéder à la nomination dans les meilleurs délais d'un quatrième substitut à Verdun.

Dernière question : Un jeune sorti de prison est interdit de séjour à Etain. Il habite Warcq, mais il vient sur Etain. Quand les gendarmes de la brigade l'arrêtent, quelle sanction possible de la part du Parquet ? Je viens de parler de l'inauguration des locaux. J'avais déjà posé la question de l'interdit de séjour. Le Maire n'était jamais informé. Maintenant, il l'est. Je vous remercie de m'avoir communiqué l'information.

Pour finir, je termine, Jean-Pierre par mes souhaits de bonne affectation et de réussite à Dijon.

Jean PICART